

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13 et 14 décembre 2011

2011 V 336 Vœu relatif au remplacement des enseignants absents dans les écoles.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que 33 postes de remplaçants dans les écoles parisiennes ont été fermés à la dernière rentrée ;

Considérant qu'en raison de l'insuffisante réserve de remplaçants, beaucoup d'enseignants absents ne sont plus régulièrement remplacés ;

Considérant que ces absences se traduisent par une répartition des élèves dans les autres classes ;

Considérant que ces transferts d'élèves alourdissent les effectifs des classes d'accueil et rendent, conséquemment, le travail des enseignants plus difficile ;

Considérant que la discontinuité dans les apprentissages, engendrée par ces absences, n'est pas propice à la réussite scolaire de ces enfants ;

Considérant, en outre, que cette situation est encore plus critique dans les quartiers politique de la Ville, où beaucoup de familles font face à d'importantes difficultés économiques et sociales qui rendent la réussite scolaire des enfants plus difficiles ;

Considérant le vœu déjà voté en séance du 14 et 15 novembre du Conseil de Paris, à l'initiative d'Ian BROSSAT, concernant l'arrivée de personnels contractuels au sein des écoles parisiennes, resté sans réponse depuis ;

Considérant les vœux du CDEN s'inquiétant, le 29 novembre dernier, des suppressions de postes au sein des écoles parisiennes, les différentes interventions de Colombe BROSSEL, adjointe au Maire de Paris, chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative, lors des débats de ce même CDEN et les motions émises par les conseils d'écoles et les conseils de maîtres de différentes écoles de Paris, en particulier celles de la circonscription scolaire 18b ;

Considérant qu'un tel vœu a été adopté au Conseil du 18e arrondissement à l'unanimité ;

Sur la proposition de M. Ian BROSSAT, des élus du groupe Communiste et élu du Parti de Gauche,

Demande :

Au Recteur de l'Académie de Paris que soient remplacées, même pour une courte durée, toutes les absences d'enseignants des écoles afin d'assurer la continuité des apprentissages.